

<u>Présences:</u> Delphine Labrecque-Synnott, Carolane Sauvé-Tétreault, Virginie Mikaelian, Benjamin Gingras, Justin Arcand, Lazlo Bonin

#### Ordre du Jour:

- 0. Ouverture
- 1. Procédures
  - 1.1 Praesidium
  - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du Jour
  - 1.3 Lecture et adoption du procès verbal
- 2. Comment ça va?
- 3. Affaires courantes
- 4. Congrès
- 5. Manif nationale
- 6. Conseil de Coordination
- 7. Coalition Assurance-Emploi
- 8. Médias et information
- 9. Relève
- 10. Bureaucratie et finances
  - 10.1 Suivi des finances
  - 10.2 Permanence
- 11. Prochaine rencontre
- 12. Varia
- 13. Levée

# 0.1. Proposition d'ouverture à 14h26

Proposée par Delphine

Appuyée par Carolane

Adoptée à l'unanimité

#### 1. Procédures

#### 1.1 Praesidium

#### 1.1.1 Que Carolane assure l'animation et que Delphine assure la prise de note.

Proposée par Carolane

Appuyée par Virginie

Adoptée à l'unanimité

# 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du Jour

### 1.2.1 Proposition de l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Proposée par Delphine

Appuyée par Benjamin

Adoptée à l'unanimité.

# 1.3 Lecture et adoption du procès verbal

#### 1.3.1 Que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 20 février 2014

Proposée par Benjamin

Appuyée par Justin

Adoptée à l'unanimité

#### 2. Comment ça va?

# 2.1 Proposition d'un tour de table Comment ça va?

Proposée par Justin

Appuyée par Delphine

Adoptée à l'unanimité

#### 3. Affaires courantes

#### 3.1 Proposition d'un tour de table des affaires courantes

Proposée par Delphine

Appuyée par Carolane

Adoptée à l'unanimité

### 4. Congrès

#### 4.1 Que l'on fasse un retour sur le Congrès en format tour de table

\_\_\_Proposée par Carolane

Appuyée par Justin

Adoptée à l'unanimité

#### 4.2 Que l'on révise et discute les propositions adoptées par le Congrès (voir Annexe A)

\_\_\_\_Proposée par Justin

Appuyée par Benjamin

Adoptée à l'unanimité

#### 4.3 Proposition privilégiée de 15 minutes.

Proposée par Benjamin

Appuyée par Delphine

Adoptée à l'unanimité

#### 4.4 Que le prochain congrès soit le 26-27 avril.

Proposée par Delphine

Appuyée par Carolane

Adoptée à l'unanimité

#### 4.5 Que le prochain congrès soit à Québec.

Proposée par Justin

Appuyée par Carolane

Adoptée à l'unanimité

#### 4.6 Que Carolane soit en charge de la salle.

Proposée par Delphine

Appuyée par Carolane

Adoptée à l'unanimité

#### 5. Manif nationale

# 6. Conseil de Coordination

#### 6.1 Que le prochain Conseil de Coordination soit mardi le 11 mars à 18h.

Proposée par Justin

Appuyée par Carolane

#### Adoptée à l'unanimité

# 6.2 Que la délégation soit Delphine et Benjamin.

Proposée par Delphine Appuyée par Carolane Adoptée à l'unanimité

# 6.3 Que l'on propose au Conseil de Coordination :

Que l'on commande 1000 macarons supplémentaires.

Proposée par Lazlo Appuyée par Benjamin Adoptée à l'unanimité

#### 7. Coalition Assurance-Emploi

- 8. Médias et information
- 9. Relève

# 9.1 Que l'on organise un 5 à 7 pour les gens intéressés à se présenter sur l'équipe nationale l'an prochain le X mars 2014.

Proposée par Lazlo Appuyée par Delphine

# 9.1.Proposition d'amendement : Remplacer X par 28 mars

Proposée par Carolane Appuyée par Lazlo Adoptée à l'unanimité

Sur la principale : Adoptée à l'unanimité

#### 10. Bureaucratie et finances

- 9.1 Suivi des finances
- 9.2 Permanence

9.2.2 Que la prochaine rencontre du comité employeur soit mardi le 4 mars à

16h00.

Proposée par Benjamin Appuyée par Lazlo Adoptée à l'unanimité

#### 11. Prochaine rencontre

11.1 Que la prochaine rencontre soit le 9 mars à 17h00.

Proposée par Carolane Appuyée par Dephine Adoptée à l'unanimité

12. Varia

13. Levée

#### ANNEXE A

# Ré sumé des mandats du Congrè s de l'ASSÉ Tenu les 22 et 23 fé vrier 2014 au Cé gep Marie--Victorin

Adoption de l'ordre du jour

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procé dures
  - 1.1 Praesidium
  - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 1.3 Adoption du procè s--verbal
- 2.0 Accueil des nouveaux membres
- 3.0 Bilan
- 4.0 Congrè s d'orientation
- 5.0 Plan d'action
- 6.0 Femmes
- 7.0 Revendications
- 8.0 Finances
- 9.0 Embauche
- 10.0 E lection
- 11.0 Avis de motion
  - 11.1 Deé poô t
  - 11.2 Traitement
- 12.0 Varia

#### Adoption du procè s-verbal

1. Que soit adopté le procè s-verbal du Congrè s des 26 et 27 octobre 2013.

#### Accueil des nouveaux membres

1. Que soit accueillie le Mouvement des É tudiant-e-s De l'Inté ractivité, de l'Image Animé e et Sonore (MÉ DIIAS) comme membre à l'ASSÉ.

# Congrè s d'orientation

- 1. Il est proposé d'adopter la politique des ré seaux sociaux de l'ASSEÉ
- 2. Il est proposé d'adopter la politique de frigo plein, donc que soit amendé e la politique de dé penses de l'ASSÉ de la maniè re suivante :

D'ajouter un 5e point à l'article 15 :

«L'approvisionnement alimentaire pour le travail au bureau

D'ajouter l'Article 16 suivant :

«Article 16: Aliments au bureau

Est admissible au poste budgé taire aliments au bureau, toute dé pense lié e à l'approvisionnement alimentaire du siè ge social de l'ASSE.

Doivent & tre priorisés les achats de nourriture en gros et non-pé rissable, à concurrence de 400\$ par mois. Des alternatives alimentaires pour les diverses restrictions (allergies, vé gé tarisme, vé gé talisme) doivent é tre disponible.»

#### Plan d'action

- 1. Que l'ASSÉ appuie l'initiative du Montreal Student Mouvement Convention (MSMC)
- 2. Que l'ASSÉ appuie la campagne du RCLALQ (voir annexe B) demandant un plus grand contro le des loyers et appelle à participer à leur manifestation du 24 avril.
- 3. Que l'ASSÉ appuie l'initiative d'organisation et participe au Forum social des peuples en Aouî t 2014; Que l'ASSÉ y propose un atelier sur l'é ducation.

Considérant le mandat adopté lors de ce Congrès de s'opposer au projet de loi no.60 de la charte sur la lai cité

- 4. Que l'ASSÉ participe et mobilise pour la manifestation contre la charte le 21 mars à Montré al.
- 5. Que l'ASSE´ mette de l'avant que c'est par l'é ducation populaire, la diffusion de maté riel d'information et la mobilisation de masse au sein d'organisations syndicales combatives et dé mocratiques, c'est--à --dire fonctionnant sous le contro le direct des membres, qu'il est possible de construire un rapport de force face à l'É tat et à l'é lite é conomique.

#### Revendications

Considérant que le traitement mé diatique et les opé rations de relations publiques du gouvernement au sujet du dossier de la «Charte des valeurs» ont pour effet d'exacerber les tensions et pré jugés entre les diffé rentes communautés ethniques et religieuses;

Considérant que ce clivage artificiellement créé a pour effet de morceler les classes moyennes et pauvres et de les dé solidariser à l'avantage des classes les plus riches;

Considérant que cette dissension sert straté giquement les intérêts é lectoraux du gouvernement en invisibilisant des enjeux sociaux, é conomiques et environnementaux:

Considérant que les mesures de la cité proposées dans la «Charte des valeurs» sont incohérentes et iné quitables;

Considé rant que ces mesures contraignantes ciblent particuliè rement des femmes issues de minorité s qui subissent dé jà de fortes pressions é conomiques et se trouvent en situation de pré carité d'emploi;

Considérant que l'argumentaire en faveur de la «Charte des valeurs» constitue une instrumentalisation du fé minisme.

Considérant que les «Valeurs» mises de l'avant par la «Charte» sont subjectives et reposent sur une conception identitaire de la nation visant à ostraciser les groupes et personnes qui ne correspondent pas à cette vision ethnocentrique et paternaliste de l'identité qué bé coise.

1. Il est proposé que l'ASSÉ s'oppose au projet de loi no. 60 : Charte affirmant les valeurs de la l'ét et de neutralité religieuse de l'Ét tat ainsi que d'ét galité entre les femmes et les hommes encadrant les demandes d'accommodement.

# Dé pô t des avis de motion

1. Que l'on ajoute dans l'article 40 du code de procé dures aprè s « amendables » : « L'amendement est adopté aux deux tiers » (Dé posé par l'AFESH-UQAM)

#### Traitement des avis de motions

- 1. Il est proposé de biffer le « ne » et le « pas » à l'article 40 du Code des procé dures dans la phrase « Ils ne sont pas amendables».
- 2. Que l'on modifie l'article 9.2 au chapitre 3 des statuts et rè glements de l'ASSÉ: Ajouter aprè s « le Congrè s est composé des dé lé gué --es de chaque association membre avec 3 personnes maximum ayant droit de parole et droit de vote. Les associations des campus et les associations facultaires ont 3 votes et les associations modulaires ou dé partementales 1 vote » cette partie, soit « aì l'exception des propositions affectant le dé roulement logistique du Congrè s, soit les propositions de pause, d'ajournement, de temps de ré daction et de temps de lecture, ouì tous les membres n'ont droit qu'aì un seul vote »

# Propositions mises en dé pô t

- 1. Que l'ASSÉ demeure critique face à l'instauration d'un cours d'histoire visant potentiellement à lé gitimer les orientations de partis politiques;
- 2. Que l'ASSÉ revendique un moratoire d'un an sur l'instauration de ce cours, et qu'elle participe au processus consultatif entre temps pour en apprendre plus sur le programme proposé;
- 3. Que l'ASSE´ mette de l'avant l'inté gration des luttes sociales au Qué bec dans la modernité dans le contenu du cours, notamment des luttes des groupes minoritaires dans toute leur pluralité .

4. Que l'on remplace entiè rement le « Chapitre 5 : Conseil de Coordination » des Statuts et rè glements de l'ASSÉ par l'avis de motion suivant et que cette modification entre en vigueur aprè s le prochain Congrè s annuel